



Le 13 décembre 2019

PAR COURRIEL



Karine Charest
Directrice – Affaires corporatives,
juridiques et gouvernance
Édifice Jean-Lesage
21^e étage
75, boulevard René-Lévesque Ouest
Montréal (Québec) H2Z 1A4

Objet : Demande d'accès à l'information C-6975

Bonjour.

Nous donnons suite à votre demande d'accès reçue à nos bureaux le 4 novembre 2019 et dans laquelle vous nous demandez :

« (...) les raisons qu'Hydro-Québec n'a pas effectué un appel au marché concernant l'acquisition d'une solution logicielle de gestion de la Santé et Sécurité. »

Tout d'abord, Hydro-Québec, dans le respect de ses encadrements, vise à maximiser son patrimoine technologique et éviter la multiplication des solutions de technologies de l'information et des communications.

En réponse à votre demande, nous vous informons qu'en 2010 des licences ont été acquises pour la solution logiciel de gestion des activités Santé-Sécurité et Environnement («SSE») de l'éditeur Enablon et les droits d'utilisation nécessaires. Ceci découle d'une démarche d'acquisition par laquelle un appel de candidatures et un appel de propositions ont été réalisés et où la solution d'Enablon s'était favorablement démarquée. Le système de gestion de données environnementales d'Enablon est activé et les fonctionnalités sont utilisées depuis 2011. Le module santé-sécurité au travail de la solution SSE n'avait quant à lui pas été activé à ce moment-là.

En 2016, il y a eu centralisation des activités Santé-Sécurité et commencement d'un projet d'évolution de cette fonction. La similitude des processus de gestion des deux domaines d'activité (environnement et santé-sécurité au travail), lesquels sont désormais sous la responsabilité de la même direction principale, se prête bien à la définition d'un système informatique commun pour la gestion de la gouvernance, du risque et de la conformité.

Ainsi, comme l'utilisation d'un système commun s'imposait et qu'Hydro-Québec était satisfaite de la solution Enablon pour la gestion des données environnementales, cette année nous avons acquis de manière complémentaire les droits requis à l'utilisation des fonctionnalités santé-sécurité au travail, comme nos encadrements en matière d'approvisionnement nous le permettent.

Veuillez accepter nos meilleures salutations.

La responsable de l'accès aux documents
et de la protection des renseignements personnels,



/ Karine Charest